

MULTIMEDIA: LES VOIES D'UNE MAITRISE SOCIALE

Les projets d'"autoroutes de l'information" et les perspectives qu'ils ouvrent au développement de la communication "multimédia" confirment l'avènement d'une nouvelle ère que certains nomment "société de l'information".

La course de vitesse entre les pays les plus riches du monde a amené leurs gouvernements à tenir, dans le cadre du G7, les 25 et 26 février 1995 à Bruxelles, une réunion ministérielle. Les aspects techniques, économiques et financiers polariseront l'essentiel des discussions. Or les conséquences sociales, positives ou négatives, de ces évolutions sont bien plus considérables. Il existe, de par le monde, de multiples initiatives visant à mettre ces technologies au service des hommes, des exclus et de la citoyenneté; leurs responsables sont particulièrement attentifs aux chances et aux risques ouverts par les nouvelles technologies de l'information. Ils veulent peser sur les conditions de leur mise en oeuvre et de leur usage.

C'est pourquoi **la Fondation pour le Progrès de l'Homme (FPH) et la lettre Transversales Science Culture** qui se battent pour que les avancées scientifiques et techniques soient mises au service du développement social et culturel, ont lancé un appel sur ces thèmes. La présente déclaration est la synthèse des contributions reçues d'associations et de personnalités du monde entier, impliquées, à des titres divers dans les enjeux citoyens et sociaux de ces nouvelles technologies. Ses signataires veulent, à l'occasion de la réunion du G7, manifester leurs préoccupations et souligner, tant à l'égard des gouvernements que de l'opinion, l'importance de ces enjeux et les principes qui devraient en orienter la maîtrise.

La citoyenneté et la démocratie sont indissociablement liées à la nature et à l'évolution des systèmes de communication. Or personne n'est en mesure de prévoir de façon précise les effets économiques sociaux ou culturels du développement des nouvelles technologies de communication. Le principe élémentaire de responsabilité à l'égard du futur implique alors de privilégier, dans les processus de décision, la prise en considération des risques.

LES RISQUES

Les effets d'une approche exclusivement marchande L'observation du passé récent et des tendances actuelles révèlent les risques d'une conception exclusivement marchande de l'information. La logique dominante actuelle est celle de l'offre d'équipements et de services plus que celle de la satisfaction de besoins. Ces derniers seront, pour une large part, ceux qu'aura révélés un marché dont les offreurs se font fort de valoriser les segments les plus solvables.

Nous n'acceptons pas de voir une part non négligeable des capacités de financement des économies les plus riches du monde consacrée à la réalisation de systèmes de communication pour répondre à des besoins dont l'urgence, voire même l'existence, reste souvent à démontrer. Dans le même temps les besoins vitaux d'accès à des réseaux d'eau pour l'agriculture et l'alimentation ne sont que partiellement financés.

La marginalisation des diversités

La mondialisation de l'économie et le poids dominant de certains marchés génèrent une

concentration croissante de l'offre, difficilement compatible avec les exigences de diversité particulièrement impératives dans ce domaine. La transformation d'attentes plus ou moins implicites en véritable demande sociale risque de se concentrer sur les groupes sociaux les plus favorisés ou/et sur les domaines les plus futiles (jeux), voire les plus pervers (violence...).

L'aggravation des inégalités

La bipolarisation croissante du monde, entre riches et pauvres, "inclus" et "exclus", risque d'en être accélérée, en raison des inégalités, non seulement d'accessibilité physique aux nouveaux réseaux, mais aussi de capacités individuelles et sociales, de maîtrise et de solvabilité de leur usage. L'élargissement de ce fossé porte en germe ruptures, refuges identitaires et irrépressibles violences.

La ségrégation et la déconnexion sociales

En généralisant la disparition des distances physiques, les nouvelles technologies de communication ouvrent de nouveaux champs à la structuration de liens sociaux ainsi libérés des contraintes de proximité. L'émergence de strates et réseaux spécialisés, ouverts aux dimensions du monde mais fermés sur leurs seuls intérêts communs, risque alors d'accroître la tendance à la ségrégation sociale et culturelle.

En généralisant à l'ensemble des médias la disparition des délais de communication, les réseaux d'information risquent de donner le primat à l'immédiateté et de susciter des comportements déconnectés des réalités les plus proches (la déconnexion de la "bulle financière" à l'égard de l'économie "réelle" en est une illustration particulièrement significative). Or la stabilité du lien social implique la durée et l'insertion concrète dans des relations de proximité à une même réalité physique et sociale.

LES CHANCES

Mais les nouvelles technologies de l'information offrent également des chances considérables pour le renforcement du lien social et de la citoyenneté. Le multimédia, dans notre vie privée, professionnelle ou publique peut offrir des sources inépuisables d'enrichissement individuel et collectif.

Une approche sociale

Les nouvelles technologies de communication ouvrent des possibilités insoupçonnées à l'invention de leurs usages non plus seulement par les logiques du marketing de l'offre mais par l'investissement de leurs utilisateurs dans des voies créatrices de liens sociaux transformés. Ces possibilités ne peuvent être valorisées que dans une approche intégrant le social et le culturel dès la conception des nouveaux systèmes.

Des forces vives prêtes à s'investir

Les pratiques de communication à la base utilisant les médias existants (radio, TV, vidéo...) se sont multipliées dans le monde. Les organisations non gouvernementales utilisent de plus en plus le courrier électronique pour tisser leurs réseaux d'échanges. Ceci témoigne d'une volonté de mettre le progrès au service d'autres valeurs que celles du seul monde marchand. Ces pratiques devraient trouver dans ces technologies de nouvelles opportunités de développement.

Echanges et partage

Comme l'illustre le développement d'INTERNET, les nouvelles technologies

favorisent l'échange et le partage d'informations, d'idées et de pratiques dans une dimension "horizontale" et plus seulement dans le sens "vertical" de quelques informateurs vers une masse à in-former. Ces possibilités devraient notamment être valorisées pour une meilleure connexion mutuelle de la recherche scientifique entre Nord et Sud.

Les services d'intérêt public

Les relations entre administrations, services publics (santé, éducation, formation première et continue) et usagers devront pouvoir trouver dans ces technologies les voies d'une efficacité et d'une diffusion largement accrues.

Au service de la démocratie

Enfin, l'émergence de réseaux locaux devrait permettre la réorientation de l'usage de ces technologies sur des enjeux citoyens et contribuer à réduire la ségrégation urbaine et culturelle. La démocratie et la vie politique pourraient y trouver les voies d'un renouveau.

DECLARATION

MULTIMEDIA : LES VOIES D'UNE MAÎTRISE SOCIALE

Réunis à l'initiative de la Fondation pour le Progrès de l'Homme et de Transversales Science Culture, les signataires :

1) attirent solennellement l'attention

des Etats membres du G7 et de l'opinion publique sur la gravité des enjeux dans lesquels les Etats - et au premier chef les plus riches d'entre eux -, mais aussi les grandes entreprises de ces secteurs se trouvent impliqués, partageant ainsi la responsabilité des effets pervers comme des ouvertures bénéfiques qu'auront permis leurs décisions... ou leur absence de décision. Les choix qui seront faits pèseront longtemps sur l'évolution de nos sociétés.

2) s'engagent à promouvoir et à défendre les orientations suivantes:

- **La hiérarchisation des besoins:** il convient d'assurer la priorité aux besoins de développement humain clairement identifiés préalablement à la satisfaction d'éventuelles attentes non identifiées.

- **La transparence:** l'ampleur des enjeux et la diversité des points de vue, tant des experts que des organisations et institutions, sur leur nature et leur acuité, exigent l'évaluation des impacts et la publicité des débats et des controverses devant l'opinion pour que celle-ci puisse, par les voies citoyennes ou associatives, peser sur les décisions.

- **La progressivité et la prudence:** toutes mesures doivent être prises pour minimiser les risques associés à un développement explosif du seul aspect marchand et à des choix techniques qui seraient ordonnés à ce seul aspect. Déréglementation et dérégulation ne doivent pas se faire à marche forcée et l'échéance de 1998 arrêtée par l'Union Européenne doit être maintenue. L'approche pragmatique de croissance progressive des réseaux sera préférée à une approche centralisée, lourde de risques

technocratiques. Il s'agit de privilégier l'expérimentation, non seulement sur les secteurs susceptibles de générer des marchés solvables, mais surtout sur des réseaux à vocation de services publics (éducation, santé, etc...) et sur des réseaux locaux de communication sociale et de citoyenneté.

- **La diversité et l'ouverture** : tout doit être fait pour minimiser les risques de concentration de l'offre d'informations entre les mains de quelques organisations qui détiendraient, de ce fait, un pouvoir exorbitant. Il convient d'être particulièrement attentif au niveau des barrières d'entrée dans les futurs systèmes de communication ; cette attention devra porter non seulement sur les coûts mais aussi et surtout sur les structures de production et de diffusion des contenus multimédia.

- **L'universalité d'accès** : de même que pour les réseaux d'infrastructure routière ou les voies maritimes, tout le monde doit pouvoir accéder, au fur et à mesure de leur réalisation, aux nouvelles infrastructures d'information et y exercer ses droits à communiquer, ce qui peut impliquer pour l'utilisateur un minimum de formation nécessaire à l'emploi de ces systèmes.

- **Le respect des vies privées**. L'informatisation de l'ensemble des messages et des coordonnées de leurs émetteurs comme de leurs récepteurs fait peser des risques considérables qu'il importe de neutraliser par des dispositifs techniques et législatifs appropriés. De même, il convient de veiller au respect des droits des créateurs et des auteurs.

3) demandent, avec force,

aux Etats, que soient dégagées, par les voies appropriées, nationales et internationales, les moyens financiers permettant de soutenir l'émergence d'usage sociaux et citoyens des nouvelles technologies.

4) s'engagent enfin :

à faciliter et à soutenir, aux niveaux nationaux et international, l'émergence et le renforcement d'une parole et d'une expérimentation collective à même de peser sur la réduction des risques et la valorisation des chances associées aux nouvelles technologies de l'information.

à recueillir et à échanger toutes pratiques dont ils auraient connaissance concernant la valorisation sociale et citoyenne de ces nouvelles technologies ou les effets pervers de la marchandisation des contenus.

à contribuer, à cet effet, à l'organisation de rencontres internationales appropriées pour une meilleur maîtrise sociale des nouvelles technologies.

LES SIGNATAIRES :

Groupe de travail à l'initiative de la FPH et de Transversales Science Culture



<http://creativecommons.org/licenses/by-nd/2.0/fr/deed.fr>